

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Département
Côte d'Or

Nombre de membres :
En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 30

Date de convocation
16/01/2012

Date d'affichage
06/02/2012

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 24 janvier 2012

L'an deux mille douze et le vingt-quatre janvier à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien Brenot, Maire.

Étaient présents : M. BRENOT Lucien - M. ROTGER Michel - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. DUPONT Gérard - M. THENET Jean-Pierre - Mme CARAVEL Pascale - M. LEROY Pierre - Mme TERRIER Marie-Claire - Mme BEAUDOUVI Anne-Marie - M. LUPI Christian - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - Mme LABIE Geneviève - M. CHAMBIN Daniel - Mme AUBERTIN Annie - M. ROBEIN Denis - M. CADOUOT Christian - Mme BROUSSE Patricia (départ à 22h10) - M. MILLET Gérald - M. CAMBAZARD Nicolas - M. RUET Guillaume - Melle BORSATO Louise - Melle OUARTI Farah (départ à 22h15) - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia.

Absents excusés : Melle IGOLEN Marie - Melle FEVRE Déborah - Melle BOUTEILLE Isabelle

Absents excusés représentés : Mme MACE Jocelyne (procuration à M. LEGRAND Louis) - Melle OUARTI Farah départ à 22h15 (procuration à M. MILLET Gérald) - Mme BROUSSE Patricia départ à 22h10 (procuration à Mme CARAVEL Pascale)

A été nommé secrétaire : Melle BORSATO Louise

OBJET :

Avant-projet de la place du monument

Un avant-projet d'aménagement du centre-ville avec le déplacement du monument aux morts réalisé par la SARL Pierre-André DOMON paysagiste à PAGNET (39) est présenté au Conseil Municipal.

Il est prévu de réaliser un parvis en reculant le monument. Ce lieu dont la perspective s'intégrera avec l'avenue de la République comportera également une dizaine de places de parking et le passage d'une piste cyclable.

Cet ouvrage dont la réalisation est prévue fin 2012, début 2013, permettra non seulement de disposer d'une place plus fonctionnelle pour l'organisation des cérémonies mais aussi d'un lieu de détente en centre-ville avec ses bancs installés au sein d'un aménagement paysagé.

Les associations d'anciens combattants la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) et l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) reçues en mairie le jeudi 12 janvier 2012 ont validé ce projet.

Au vu de l'exposé ci-dessus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 1 contre (M. GAUTHIER Pascal)

- **PREND CONNAISSANCE** de l'avant-projet tel que présenté et **DEMANDE** à la Commission Urbanisme et Travaux de travailler sur ce projet dans l'esprit proposé.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 24 janvier 2012

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture
et publication ou notification



Pour copie conforme
au registre des délibérations
Le Maire,

L. BRENOT